



Compte rendu Visioconférence ADGF / FFGOLF jeudi 30 avril 11 heures

Conférence menée par Denis FABRE, président de l'Association des Directeurs de Golfs de France, et Aurélien DIDIER, responsable relation clubs pour la Fédération Française de Golf.

Ordre du jour :

- o Actions menées par la filière, sous la direction de la FFG
- o Perspectives de reprise de l'activité golf à date
- o Consignes de déconfinement et application dans les clubs de Golf (boîte à outils)
- o Questions/réponses

Actions menées par la filière, sous la direction de la FFGOLF

Communications régulières et depuis le début de la crise auprès des Clubs pour leurs apporter les précisions concernant les aides possibles d'abord sur le plan social (Activité partielle, congés maladie pour parents d'élèves, indemnités d'activité partielle pour les Clubs, possibilité de report de charges) puis sur le plan économique (report des charges toujours, voir annulation pour les restaurants de golfs, prêt gouvernemental sur 5 ans, autres aides).

Enfin, sur le plan politique, à l'occasion d'un rendez-vous sollicité par la FFGOLF auprès de ses ministères de tutelles, la FFGOLF a pu faire valoir le poids de notre filière et l'importance sociale et économique d'une réouverture le plus tôt possible : une enquête a été lancée auprès des Clubs afin d'évaluer le poids de notre filière. Dans ce même volet politique, la fédération a envoyé un modèle de lettre au Club afin de solliciter leurs maires, préfets, députés et élus locaux dans l'objectif de réouverture. Le Golf Isabella enverra ces courriers et prendra contact avec la maire de Plaisir dans ce cadre.

Perspectives de reprise de l'activité golf à date

Ces actions ont semblé porter leurs fruits puisque le premier ministre a annoncé mardi lors de son allocution à l'assemblée nationale la possibilité de rouvrir les parcours de golf en prévoyant notamment la pratique des sports individuels de plein air.

Bien sûr, comme l'a précisé le premier ministre, cette autorisation sera liée à la confirmation d'un déconfinement le 11 mai, qui devrait intervenir après l'analyse de la photo de l'état sanitaire au 7 mai (les cartes quotidiennes des états sanitaires par départements permettront d'anticiper notre situation en fonction de notre emplacement. Un département rouge ne sera pas forcément synonyme de fermeture de Club, mais tout cela est en cours de validation par le gouvernement.

Consignes de déconfinement et application dans les clubs de Golf (boîte à outils)

En préambule la FFGOLF rappelle les risques encourus par d'éventuelles dérogations aux obligations : c'est très simple, un journaliste mal intentionné pourrait rédiger un article qui nuirait à toute notre filière, voire même qui pourrait engendrer une re fermeture ...« Il faut pour le moment s'en tenir STRICTEMENT au cahier des charges proposé par la FFGOLF, nous verrons comment ces obligations pourront être allégées en lien avec l'évolution de la situation sanitaire, il faut bien comprendre et faire comprendre aux joueurs l'obligation de respecter ces règles qui nous permettront de rejouer le plus vite possible, il n'y a pas place à la discussion de celles-ci. »

LES GESTES BARRIÈRES de la pratique du golf / COVID-19 à l'attention des joueurs

ffgolf[®]

Pour lutter contre la propagation du Covid-19, la ffgolf a défini des gestes barrières propres à la pratique de sa discipline. Ces gestes s'ajoutent à ceux recommandés par les Pouvoirs Publics.

Club-house



ACCUEIL DU GOLF ET PROSHOP

L'accueil et le Proshop sont ouverts dans le respect des règles de distanciation sociale et des gestes barrières. L'accès est limité à un seul joueur à la fois. Au Proshop, seule la vente de consommables (balles, gants, tees...) est autorisée.



VESTIAIRES, SALON, BAR ET RESTAURANT

Toutes les zones intérieures sont inaccessibles aux joueurs.



VENTE À EMPORTER DE RESTAURATION

La vente à emporter est permise dans le cadre du respect des mesures de distanciation et des gestes barrières. L'accès est limité à un seul joueur à la fois.



RÉSERVATION PRÉALABLE POUR ACCÉDER AU PARCOURS

Pour éviter tout regroupement de personnes, les joueurs doivent réserver leur heure de départ en amont de leur venue au golf.



PROGRAMMATION DES PARTIES

Un maximum de 2 joueurs par partie est admis. Le temps d'écart entre les parties est augmenté.



ARRIVÉE AU GOLF

Les joueurs qui ont réservé ne peuvent pas arriver sur le parking du golf plus de 30 minutes avant l'heure de leur départ et doivent repartir immédiatement à l'issue de leur partie.

Practice



ACCÈS AU PRACTICE

Sur décision du club, le practice peut être accessible pour l'enseignement individuel (1 élève) ou l'échauffement des joueurs ayant réservé un départ.



EMPLACEMENTS D'ENTRAÎNEMENT

Une distance minimum de 3 mètres doit être respectées entre 2 joueurs.



SEAUX DE BALLES

Les seaux de balles sont accessibles exclusivement avec des cartes individuelles prépayées ou avec des jetons désinfectés achetés auprès de l'accueil. Les joueurs rapportent leurs seaux vides au personnel du club en charge de les désinfecter.

Parcours



VOITURETTES ET CHARIOTS

Un seul joueur est autorisé par voiturette qui est désinfectée avant et après utilisation. L'utilisation d'un chariot personnel est recommandée. La location de chariots n'est autorisée que si le club est en mesure de les désinfecter après chaque retour de parcours.



MATÉRIEL

Chaque joueur utilise exclusivement son matériel personnel. Aucun échange de matériel entre les joueurs n'est permis.



TROU N°1, TROU N°10 & TROU N°18

Du gel hydroalcoolique est mis à disposition des joueurs et l'affichage des mesures barrières ainsi que le règlement exceptionnel sont disponibles aux trous n°1, 10 et 18. Un starter gère les départs au trou n°1.



DISTANCIATION AU COURS DES PARTIES

Les joueurs doivent rester éloignés les uns des autres d'une distance minimum de 3 mètres.



DRAPEAUX

Les bogey / trous sont relevés sur les greens pour éviter toute manipulation du drapeau et garantir que les balles puissent être ramassées sans contact.



RÂTEAUX, PIQUETS ET ACCESSOIRES

Les râtaux sont enlevés des bunkers. Les joueurs ont interdiction de toucher les piquets délimitant le parcours et les obstacles d'eau. Lave-balles et les poubelles sont neutralisés.



CARTES DE SCORE

L'échange de cartes de score entre les joueurs n'est pas autorisé.

Enseignement



COURS INDIVIDUELS

Les enseignants peuvent assurer une prestation d'enseignement individuel sur le parcours ou au practice (sous réserve qu'il soit ouvert).



DISTANCIATION

La distanciation minimum entre l'enseignant et l'élève est de 2 mètres et doit être respectée à tout moment. Il ne doit y avoir aucun contact physique entre l'enseignant et son élève. Les enseignants respectent la distanciation et l'ensemble des gestes barrières.

Questions/réponses

- Parties de 3 et 4 envisageables : La réponse est non
- Entrainement possible en dehors d'un cours ou d'un échauffement practice : la réponse est encore non, il y a la possibilité par exemple, en fin de journée, de bloquer un départ non utilisé pour faire son échauffement et annuler son départ ensuite, mais il est essentiel de respecter les règles imposées.
- Possibilité de consommer ce que l'on aurait pris à emporter au restaurant du golf ou ce que l'on aurait ramené de chez soi sur la terrasse du Club House par exemple : NON. La règle A EMPORTER est très claire aussi.
- Boutique : accessible, même pour des achats au-delà des produits consommables dès lors qu'il n'y a qu'une personne à la fois dans le bâtiment et que le Club est capable de le mettre en œuvre.
- Recommandation sur bogey : le bogey relevé n'est pas la seule solution, les procédés inventés par les différents fournisseurs sont tout à fait convenables dès lors qu'ils empêchent d'éventuelles contaminations par contact.
- Caddy-master / vestiaires extérieurs : c'est un risque, car l'on ne peut garantir sans y avoir du personnel présent toute la journée que les gestes de distanciation sociale y soient respectés, et il faut avoir les moyens de tout désinfecter chaque soir ou matin. Pour Isabella, il conviendrait peut-être alors de faire comme pour les vestiaires Club-house : autorisation d'accès uniquement à leur première visite afin de tout récupérer. Visite un par bâtiment, en présence d'un membre du personnel.
- Compétitions : impossible pour le moment : la FFGOLF a défendu auprès du gouvernement la réouverture d'une pratique loisir dans un premier temps. Il n'est pas question d'enfreindre cette règle non plus au risque de remettre en cause ce qui a été obtenu. La seule possibilité restera d'enregistrer soi-même ses parties amicales dans la nouvelle application caddy qui permet de faire évoluer son niveau de jeu et donc son handicap (limité à 11.4 d'HCP).
- Râteau : si le club est capable de remettre un râteau au départ, et de le désinfecter après utilisation : le joueur pourra utiliser ce râteau qui lui sera personnel en le prenant avec lui dans son sac.

Tous les Clubs qui enfreindront ces règles feront courir un risque à leurs employés, à leurs adhérents, et surtout à l'ensemble des golfs.



Divers

Se rapprocher de la médecine du travail pour s'assurer de la mise en œuvre de toutes les obligations d'employeurs, notamment pour la mise à jour du document unique et le traitement de salarié « à risque ». Faire attention au planning car forte probabilité de contrôle dans le cadre de la mise en activité partielle. Information sur possibilité pour les parents qui ne pourraient mettre leurs enfants à l'école : possibilité de compensation SECU valable jusqu'au 1^{er} juin seulement.

Bien afficher les horaires d'ouvertures, faire des contrôles aléatoires en dehors pour vérifier le respect de chacun.

L'ADGF prépare une boîte à outil, disponible courant de semaine prochaine, avec notamment des affiches pour les gestes barrières et la distanciation sociale.

Association Sportive du Golf Isabella